

# Rapport de présentation du Compte Administratif 2021 du budget annexe SPANC

## SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021

Le budget annexe Spanc de l'exercice 2021 enregistre une diminution de ses recettes comparativement à 2020 de 6 970 € et une augmentation de ses dépenses de 6 424 €. Ces deux évolutions contraires traduisent un effet ciseau.

**Les recettes propres à l'exercice 2021 s'élèvent à 72 620 €** contre 79 590 € en 2020.

Elles enregistrent une diminution de 9% qui s'explique par un produit de nos prestations facturées en baisse malgré l'action à la hausse sur les tarifs 2021.

		RECETTES					
chap.	Intitulé	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021	écart en € réalisé 2021/2020	en %
002	Reprise résultat excédentaire			14 555,97			
70	ventes produits	64 067,00	74 810,00	82 100,00	66 640,00	-8 170 €	-11%
74	Dotations subvention	5 028,00	4 200,00	32 858,00	5 400,00	1 200 €	29%
77	Recettes exceptionnelles		0,02	6,03		-0 €	-100%
042	Opérations d'ordre	580,00	580,00	580,00	580,00	0 €	0%
	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>69 675</b>	<b>79 590</b>	<b>130 100</b>	<b>72 620</b>	<b>-6 970 €</b>	<b>-9%</b>

Nos recettes 2021 ont 3 origines : les redevances des usagers (92% des recettes), les aides de l'Agence de l'Eau (7% des recettes 2021) et des opérations d'ordre (1%).

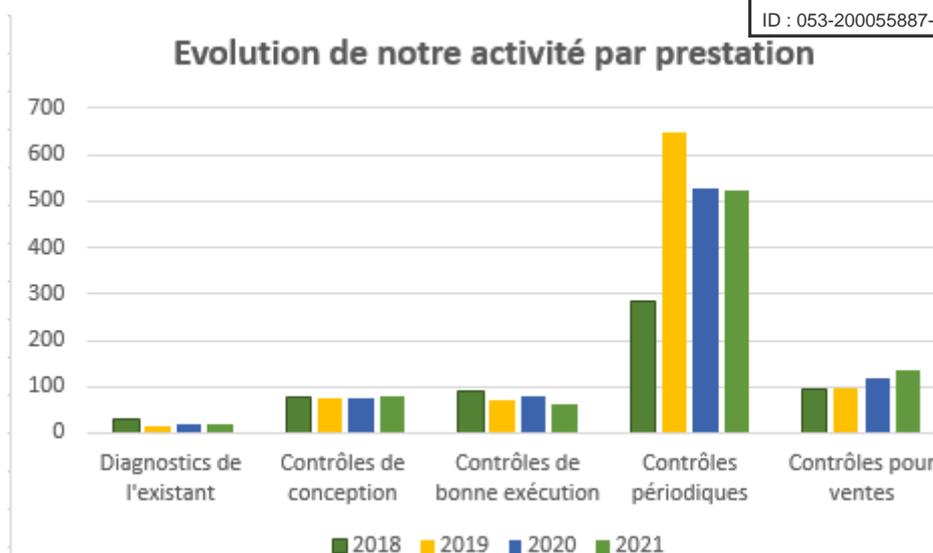
Les redevances : facturées pour **66 640 €** avec le détail d'activité ci-après présenté depuis 2018 :

	2018	2019	2020	2021
Diagnostics de l'existant	30	13	18	17
Contrôles de conception	77	74	77	79
Contrôles de bonne exécution	91	72	79	64
Contrôles périodiques	286	647	529	523
Contrôles pour ventes	95	95	118	136
<i>Total activité</i>	<i>579</i>	<i>901</i>	<i>821</i>	<i>819</i>
<i>variation n-1 en %</i>	<i>-29,8%</i>	<i>55,6%</i>	<i>-8,9%</i>	<i>-0,2%</i>

L'activité du service en 2021 est restée quasi stable par rapport à celle de 2020.

Pour autant nous enregistrons une baisse de nos recettes par rapport à celles de 2020 (- 8 170 €) alors que par délibération du 10/12/2020 le conseil communautaire a décidé une augmentation tarifaire à effet du 1<sup>er</sup> janvier suivant. Ainsi les tarifs des contrôles du neuf (conception et réalisation) ont progressé de 10 € comme celui du contrôle pour vente.

Nous expliquons cette baisse de recette de 2021 par la facturation réalisée en 2020 de prestations de 2019 pour un total de 12 310 €. Retraité de cette recette exceptionnelle de 2020, les recettes 2021 sont supérieures de 4 140 € par rapport à 2020 en correspondance avec la hausse des tarifs et l'activité du service.



Les aides: 5 400 €, versées par l'Agence de l'eau pour l'animation du service.

Les opérations d'ordre de 2021 : **580 €**. Il s'agit de l'amortissement des subventions d'équipements reçues.

**Les dépenses 2021 s'élèvent à 73 222 €**, elles enregistrent une augmentation de 6 424 € qui trouve son origine sur les charges de personnel.

		DEPENSES					
chap.	Intitulé	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021	écart en € réalisé	en %
011	Charges générales	8 275,31	7 158,24	6 450,00	5 987,21	-1 171 €	-16,36%
012	Charges de personnel	72 017,99	57 506,48	79 720,00	65 181,13	7 675 €	13,35%
042	Amortissements	2 020,80	1 894,00	1 894,00	1 894,00	0 €	0,00%
65	créances admises en non valeur	208,32	160,00	300,00	80,00	-80 €	-50,00%
67	Charges exceptionnelles	55,00	80,00	736,00	80,00	0 €	0,00%
023	Virement à la section d'investissement			41 000,00		0 €	
	<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>82 577</b>	<b>66 799</b>	<b>130 100</b>	<b>73 222</b>	<b>6 424 €</b>	<b>9,62%</b>

Les charges à caractère général s'élèvent à **5 987 €**. Elles consistent pour l'essentiel (à 41%) à des remboursements de frais à hauteur de 2 436 € auprès du SIAEPAC de Fontaine Rouillée pour la mise à disposition du matériel et du traitement du matériel de vidange.

Les autres dépenses relèvent de la téléphonie 197 €, des assurances 293 €, de petites fournitures 999 €, de l'entretien du véhicule 102 €, de location de la batterie pour le véhicule électrique 899 €, de fournitures de bureau pour 210 € et de la location des vêtements de travail 851 €.

Les charges de personnel, **65 181 €** comprennent :

- ✓ des charges directes pour la rémunération du personnel remboursées au budget général pour 58 162 € (contre 42 338 € en 2020) en raison du renfort d'un agent administratif à temps partiel et,
- ✓ des charges indirectes de remboursement au SIAEPAC de 7 019 € (contre 15 170 € en 2020) pour la mise à disposition du personnel dans le cadre de la convention sur l'intervention du SIAEPAC sur le territoire de l'ex CCHL en matière de :
  - examen préalable de la conception
  - contrôle de bonne exécution,
  - contrôle périodique,

-visite en cas de vente,

Les opérations d'ordre concernent les amortissements pour **1 894 €**

Des dépenses exceptionnelles pour une annulation de facture émise à tort en 2020 de **80 €**.

***Le résultat de fonctionnement propre à l'exercice 2021 est déficitaire de 602,34 € alors que celui de l'exercice 2020 était excédentaire de 12 791,30 €.***

***Le niveau de notre résultat cumulé de 2020 (excédentaire de 14 555,97 €), permet d'atteindre un résultat cumulé de clôture 2021 de la section d'exploitation excédentaire de 13 953,63 € lequel servira à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de 12 807,46 €. Ainsi la reprise de résultat au budget 2022 sera de 1 146,17 €.***

### **SECTION D'INVESTISSEMENT 2021**

L'exécution de la section d'investissement 2021 est marquée par l'acquisition du nouveau logiciel de gestion et de facturation du service avec une dépense de 17 259 €.

**Les recettes s'élèvent à 47 543 €.** Elles comprennent :

- les opérations d'ordre liées aux amortissements pour 1 894 € (correspondance avec la dépense de fonctionnement),
- les recettes liées à notre rôle de mandataire pour les aides perçues de l'Agence de l'eau à reverser aux particuliers qui entreprennent des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif à hauteur de 18 369 €,
- la reprise excédentaire du résultat d'investissement de 2020 de 27 280 €

**Les dépenses d'investissement réalisées en 2021 se chiffrent à 60 350 €.**

On retrouve l'équivalent en dépense de l'opération d'ordre réalisée en recette de fonctionnement pour 580 €, les dépenses liées à notre rôle de mandataire pour l'Agence de l'Eau de 42 511 € et l'acquisition du logiciel ANC de gestion du service et de sa facturation développé par la société YPRESIA pour 17 259 € (dépense qui sera amortie sur 2 années à compter de l'exercice 2022).

***Après intégration du résultat 2020 excédentaire de 27 279,60 €, €, la section d'investissement 2021 laisse apparaître un résultat de clôture au 31/12/2021 déficitaire de 12 807,46 €.***